

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation (ordinaire)
Titre : Encore un petit Tour ?
Initiant-e(-s) : Daniel Curnier Laisser vide

RESUME - La « caravane » du Tour de France faisait étape cet été dans la capitale olympique. Si la Municipalité et les grands médias ont fait étalage de son « succès populaire », le mécontentement d'une partie de la population a été peu audible. Celui-ci ne concernait pas seulement les tracas de circulation et de stationnement, mais également l'absurdité sanitaire et environnementale d'accueillir des méga-événements sportifs à forte teneur commerciale.

Le samedi 9 juillet 2022, la « caravane » du Tour de France, troisième événement sportif le plus télédiffusé du monde, traversait l'ouest du canton de Vaud et faisait étape dans la capitale olympique, avec le soutien univoque de la Municipalité. En effet, dans sa réponse du 9 juin 2022 à l'interpellation « Un petit Tour et puis s'en va ? » de notre ex-collègue Céline Misiego, la Municipalité indiquait que l'accueil du prologue du Tour de Romandie masculin le 26 avril, d'une étape du Tour de France le 9 juillet et du départ du Tour de Romandie féminin le 7 octobre aurait « sans nul doute, un impact sur la pratique du vélo dans nos rues », serait « vecteur de lien social » et bénéficierait d'une organisation « toujours plus écoresponsable ».

Mais suite au passage de la « caravane du Tour », on est en droit de remettre en question ces allégations et de se demander si ce type de méga-événements sportifs est bien la meilleure manière de promouvoir la pratique du vélo et plus généralement celle d'autres activités physiques. On peut en effet considérer qu'il s'agit avant tout d'une campagne de marketing urbain visant, comme évoqué dans la même réponse à l'interpellation Misiego, à « toucher de nouveaux marchés » touristiques, ce avec la complicité de multinationales (de l'industrie automobile notamment).

En effet, les personnes qui se sont rendues à cet événement ont assisté à une manifestation environnementalement désastreuse et largement commerciale, bénéficiant de manière surprenante de la bénédiction de la Municipalité : zones d'animations où les attendaient trois boutiques officielles du Tour, stands, *food trucks*, écrans géants énergivores, caravane composée de 140 véhicules couverts de sponsors et distribuant des *goodies* et, si ce qui m'a été rapporté est exact, jusqu'à sept hélicoptères qui survolaient la ville en même temps, soit quelque 1400 litres de kérosène consommés par heure.

Toujours dans sa réponse à l'interpellation Misiego, la Municipalité reprenait sans complexe la stratégie on ne peut plus évidente de *greenwashing* de la société ASO, organisatrice du Tour de France déclarant que « 100% des cadeaux promotionnels » sont « utiles et en matières recyclées et/ou recyclables », distribution acceptée au motif que « contractuellement, les organisateurs d'étape doivent accepter [la présence de la caravane publicitaire] ». On y apprenait encore que « la Municipalité prend et va prendre les mesures nécessaires pour que l'accueil de cette étape ait un impact écologique le plus faible possible et puisse s'inscrire pleinement dans la politique qu'elle mène en matière d'événements durables ».

A cela s'ajoute le fait que le Tour de France a été dès le départ un « spectacle sportif à visée commerciale » (Mignot, J.-F. (2014), *Histoire du Tour de France*, La Découverte) qui tire ses

Conseil communal de Lausanne

revenus des contributions des annonceurs profitant du large public venu assister « gratuitement » à l'événement, des droits de diffusion et... de la participation financière des collectivités pour devenir ville-étape. Au-delà de la pertinence de dépenser de telles sommes dans le but de vendre l'image de la ville de Lausanne à l'étranger, on peut questionner la cohérence entre la « promotion du vélo », évoquée pour justifier la tenue de cet événement, et les espaces publicitaires visibles à l'arrivée dédiés au constructeur de pneumatiques allemands *Continental* et au fabricant d'automobiles tchèque *Skoda*...

Si l'intention de la Municipalité est bien de promouvoir la pratique du vélo et non la consommation de sport-spectacle et ses montagnes de produits dérivés qui n'ont de « durable » et « d'utile » que l'étiquette attribuée par leurs promoteurs, il va sans dire que le soutien à des actions comme la Journée lausannoise du vélo, la Semaine de la mobilité, le Cyclotour du Léman et d'autres événements cyclistes plus populaires, jusqu'ici bien moins mis en avant (comme les championnats de coursières et coursiers à vélo - une édition suisse s'est tenue à Lausanne en juillet 2021 - ou les courses d'orientation à vélo *allycat*) serait à la fois plus cohérent et moins coûteux.

Plus généralement, le Tour de France et le Tour de Romandie (masculin et féminin) que la Municipalité a choisi d'accueillir sont des compétitions sportives faisant l'apologie de la performance, de la compétition, de la collusion avec des multinationales peu recommandables et de l'ébriété énergétique. On est bien loin d'un « vecteur de lien social » et d'une promotion de la mobilité active auprès de ses habitantes et habitants.

Il apparaît donc qu'accueillir des événements mammoths pour promouvoir la pratique d'activités physiques n'est probablement pas la manière la plus pertinente de les développer. D'autres types d'activités sans aucun doute plus « sportives et populaires » sont plus à même de créer de l'engouement pour l'exercice physique et la mobilité active. Car rappelons que l'important, c'est de participer. L'accueil de ces compétitions cyclistes ayant été décidé avant l'entrée en fonction de la Municipale en charge de la direction des sports et de la cohésion sociale, nous souhaitons en savoir plus sur ses intentions concernant l'organisation future de méga-événements sportifs tributaires de multinationales et nuisibles pour la santé et l'environnement. Ainsi,

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

Les CHF 600'000 de budget couverts par la Ville selon sa réponse à l'interpellation Misiego ont-ils couvert la totalité de ses frais d'accueil de l'étape du Tour de France du 9 juillet (y compris la part payée à la société organisatrice ASO, l'installation des zones d'animation, leur alimentation énergétique, la sécurité et le débarassage des déchets) ? Sinon, à combien s'élève la facture totale à charge de la Ville de Lausanne ?

Un bilan carbone de la manifestation a-t-il été réalisé, comme évoqué dans la réponse au postulat Misiego ? Quelle est l'empreinte carbone, directe et indirecte, d'un tel événement et sur quelles bases cette estimation est-elle calculée ?

Un rapport sur l'empreinte écologique globale (et pas seulement carbone) des actions menées a-t-il été réalisé, comme évoqué dans la réponse au postulat Misiego ? Quelle est l'empreinte écologique directe et indirecte d'un tel événement et comment la Municipalité le justifie-t-elle en regard des engagements qu'elle a pris en matière climatique et plus largement environnementale ?

Conseil communal de Lausanne

Quel est la part de report modal vers le vélo imputable à la tenue du Tour de France, respectivement des Tours de Romandie masculin et féminin ? Sur quelles bases ces estimations, si elles existent, sont-elles calculées ?

La Municipalité envisage-t-elle de se distancer des mégà-événements sportifs et culturels à forte teneur commerciale pour se réorienter vers des événements à taille humaine, plus proche de la population et plus cohérents avec ses engagements sociaux et environnementaux (à l'exemple des 20km ou des courses d'orientation à vélo) ? Sinon pourquoi ?

Lausanne, le 4 octobre 2022

Daniel Curnier



Signataire(s) :

Eric Bettens



Pierre Conscience

Ngoc Huy Ho



Ilias Panchard

